



Les lycées



6

Où sont les lycées?

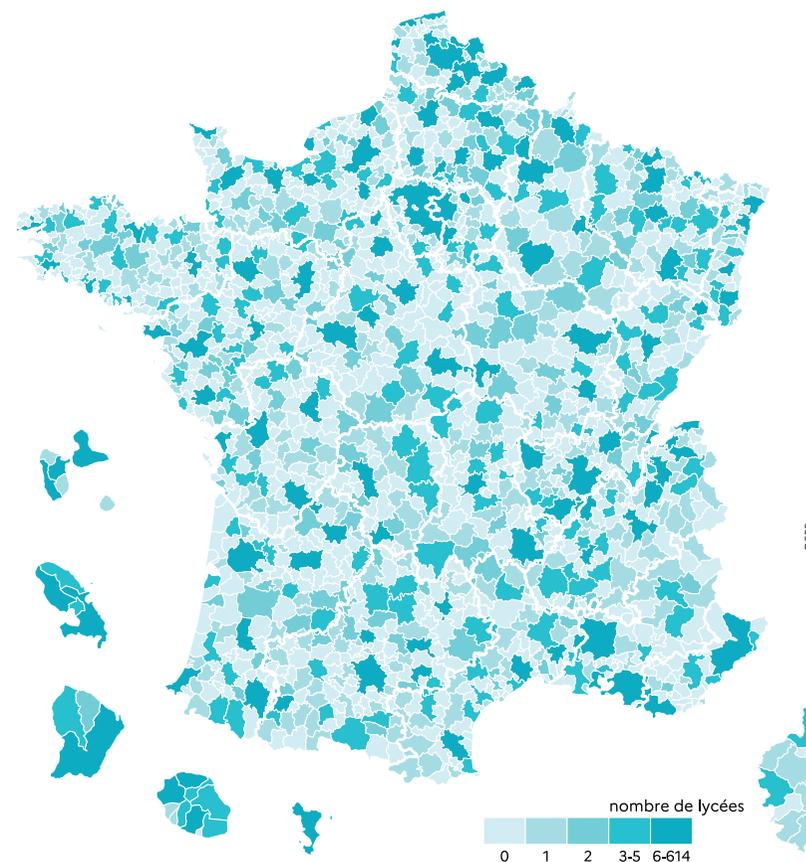
En moyenne, chaque bassin de vie compte
2 lycées,
mais cette moyenne masque
une répartition géographique
très contrastée.

Il n'y a
aucun lycée
dans plus de la moitié
des bassins de vie.

Les trois bassins de vie regroupant
le plus de lycées
sont ceux de Paris (614 lycées),
Lyon (114 lycées) et Marseille-
Aix-en-Provence (108 lycées).

**209 bassins
de vie**
comptent plus de trois
lycées, soit 12,5 %
d'entre d'eux.

Figure 23 : Nombre de lycées
par bassin de vie



Champ : France métropolitaine + DROM, secteurs public et privé sous contrat, rentrée 2021.

Source : DEPP, Système d'information Scolarité et BCE.

Quelle taille des lycées, pour quelle commune ?

Les lycées scolarisent en moyenne

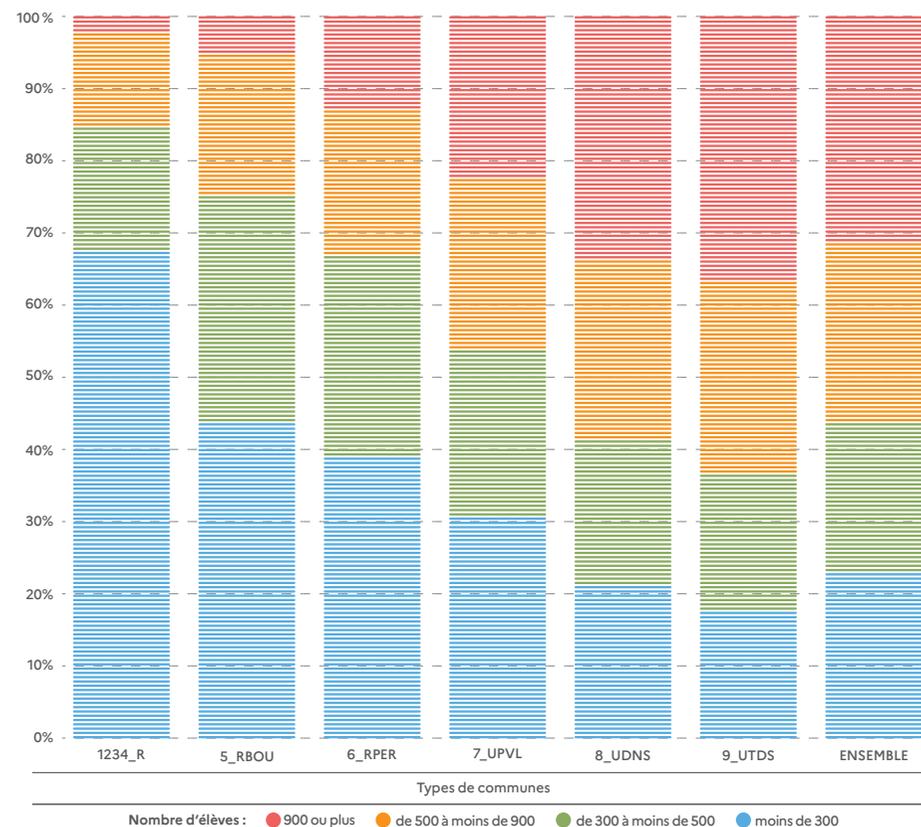
710 élèves.

Ces effectifs comprennent également des élèves inscrits dans des formations du supérieur : sections de techniciens supérieurs (STS) ou classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE).

Mais cet effectif est variable selon leur localisation. Plus la commune est urbaine, plus les effectifs des lycées sont élevés : dans les communes rurales éloignées ou périphériques, deux tiers des lycées ont

moins de 300 élèves.

Figure 24 : Effectif des lycées selon le type de commune (en %)



Champ : France métropolitaine + DROM, secteurs public et privé sous contrat, rentrée 2021.

Source : DEPP, Système d'information Scolarité et BCE.

Lecture : 18% des lycées implantés dans une commune urbaine très dense (9-UTDS) ont moins de 300 élèves.

6

Quelle taille des lycées, pour quelle commune ?

On dénombre en moyenne

27 classes

par lycée, mais dans les communes rurales éloignées ou périphériques, près de 3 lycées sur 4 ont

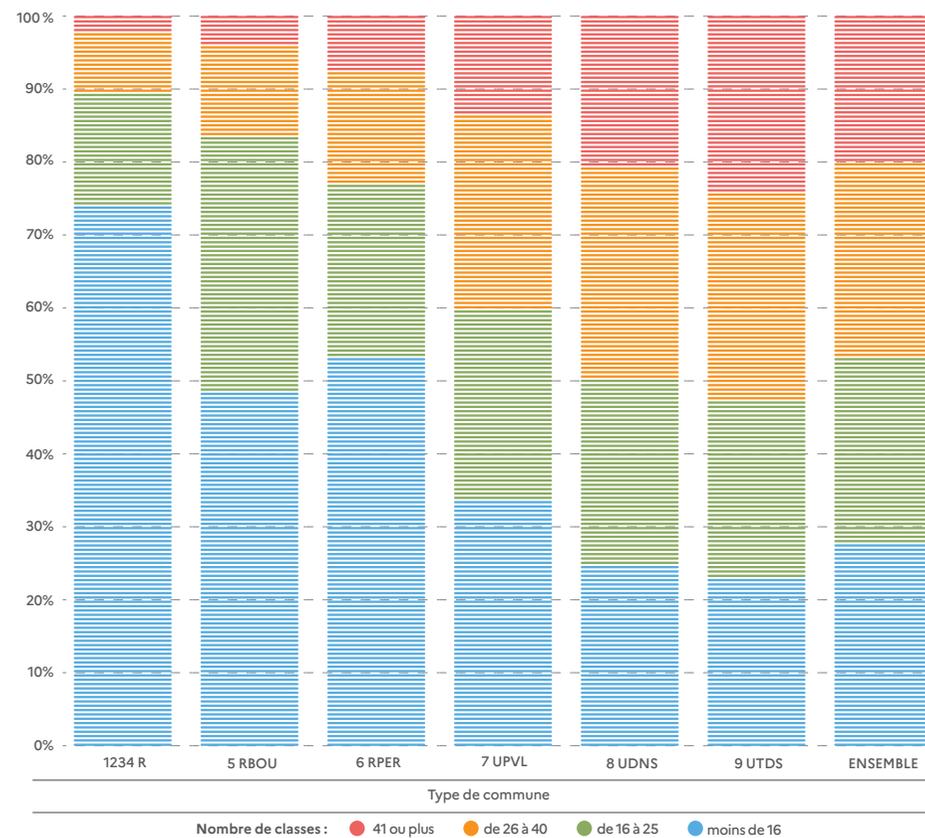
moins de 16 classes,

contre moins de 1 sur 4 dans les communes les plus urbaines.



Les lycées des communes rurales ont moins d'élèves, moins de classes et moins d'élèves par classe.

Figure 25 : Nombre de classes en lycée selon le type de commune (en %)



Champ : France métropolitaine + DROM, secteurs public et privé sous contrat, rentrée 2021.

Source : DEPP, Système d'information Scolarité et BCE.

Lecture : 23% des lycées implantés dans une commune urbaine très dense (9-UTDS) ont moins de 16 classes.

Quelle taille des lycées, pour quelle commune ?

Les lycées situés dans les communes urbaines très denses ont en moyenne

2 élèves de plus

par classe que les lycées situés dans les communes urbaines denses, et jusqu'à

6 élèves de plus

par classe que les lycées situés en zones rurales éloignées ou périphériques.

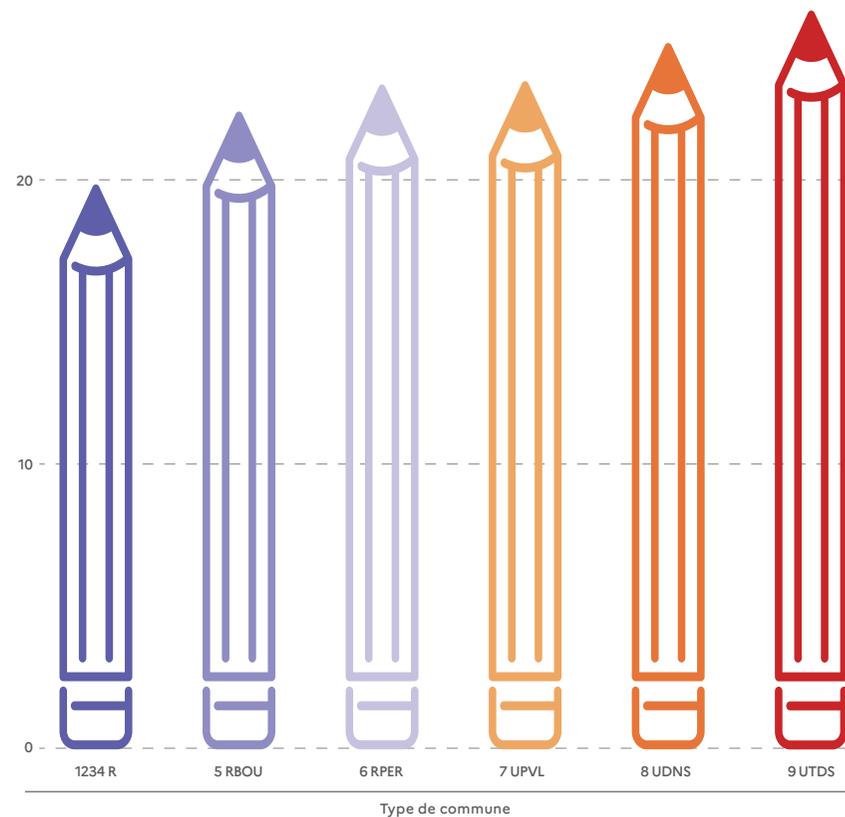
Au niveau national, les classes de lycées comptent en moyenne

25 élèves.

Plus les communes sont urbaines, plus le nombre d'élèves par classe est élevé.



Figure 26 : Nombre d'élèves par classe en lycée selon le type de commune



Champ : France métropolitaine + DROM, secteurs public et privé sous contrat, rentrée 2021.

Source : DEPP, Système d'information Scolarité et BCE.

Lecture : les classes comptent en moyenne 26 élèves dans les lycées des communes urbaines très denses (9-UTDS).

6

Quelle taille des lycées, pour quelle commune ?

Au niveau national, les classes comptent en moyenne

19 élèves

dans les lycées professionnels, et

27 élèves

dans les lycées généraux et technologiques ou polyvalents.

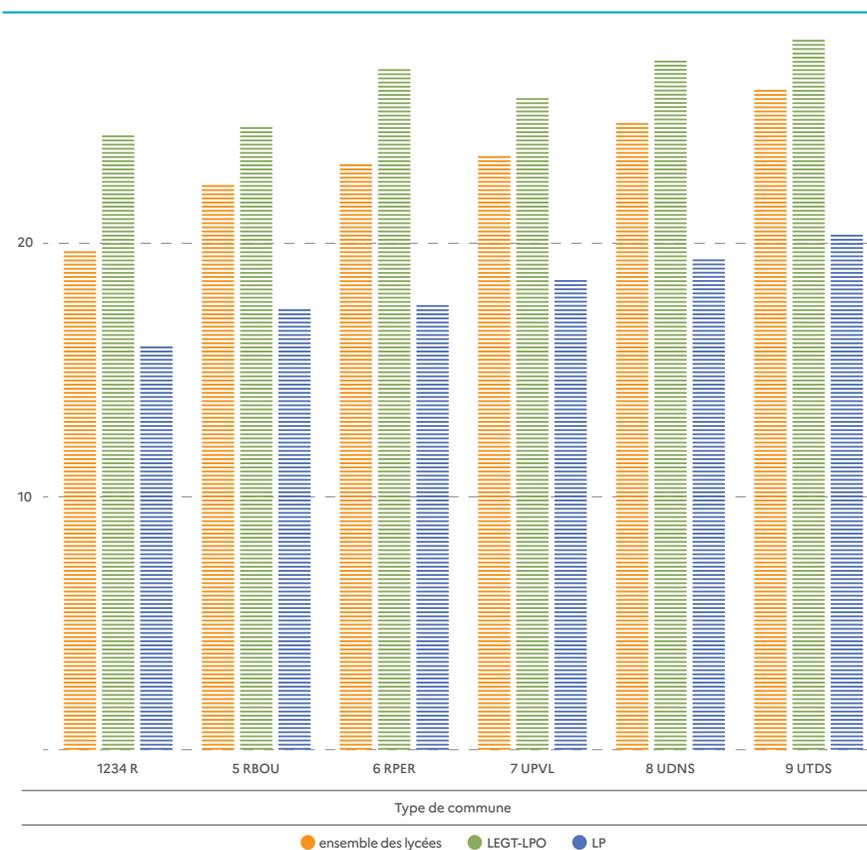
Dans les deux types de lycées, il y a en moyenne

4 élèves de plus

par classe dans les lycées situés en zone urbaine dense que dans les lycées situés en zone rurale peu ou très peu dense.

Les lycées professionnels ont moins d'élèves par classe que les lycées généraux et technologiques ou polyvalents.

Figure 27 : Nombre d'élèves par classe en lycée selon le type de commune



Champ : France métropolitaine + DROM, secteurs public et privé sous contrat, rentrée 2021.

Source : DEPP, Système d'information Scolarité et BCE.

Lecture : dans les communes urbaines très denses (9-UTDS), les lycées ont en moyenne 26 élèves par classe : 20 dans les lycées professionnels et 28 dans les lycées d'enseignement général et technologique ou polyvalents.

Quelle composition sociale dans les lycées ?

DÉFINITION

L'indice de position sociale (IPS) d'un établissement est un indicateur qui résume les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves qu'il accueille.

Plus il est élevé, plus les élèves sont issus de milieux favorisés.
L'IPS d'un établissement représente la moyenne des IPS de l'ensemble des élèves.

Les lycées privés scolarisent des élèves plus favorisés socialement.

51%

des lycées privés ont un IPS supérieur à 110 (scolarisant donc les élèves les plus favorisés socialement), contre

28%

des lycées publics.

À l'inverse,

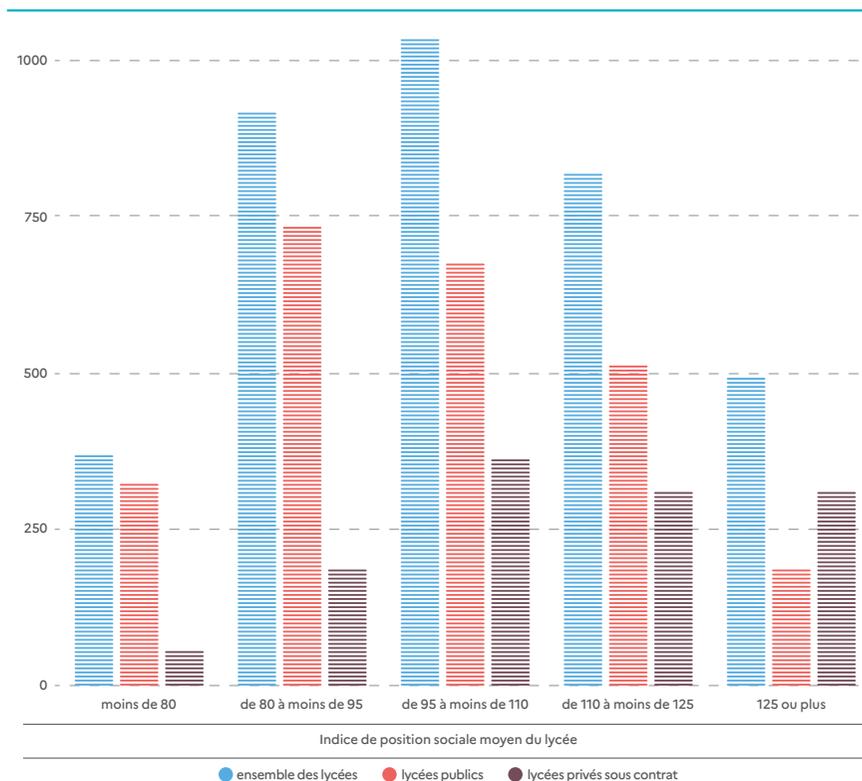
19%

des lycées privés ont un IPS inférieur à 95, contre

43%

des lycées publics.

Figure 28 : Nombre de lycées publics et privés sous contrat selon leur composition sociale



Champ : France métropolitaine + DROM, secteurs public et privé sous contrat, rentrée 2021.

Source : DEPP, Système d'information Scolarité et BCE.

Lecture : 489 lycées ont un indice de position sociale moyen supérieur à 125. Parmi eux, 179 sont des lycées publics et 310 des lycées privés sous contrat.

6 Les moyens d'enseignement selon la composition sociale des lycées

DÉFINITION

Qu'est-ce que le rapport H/E ?

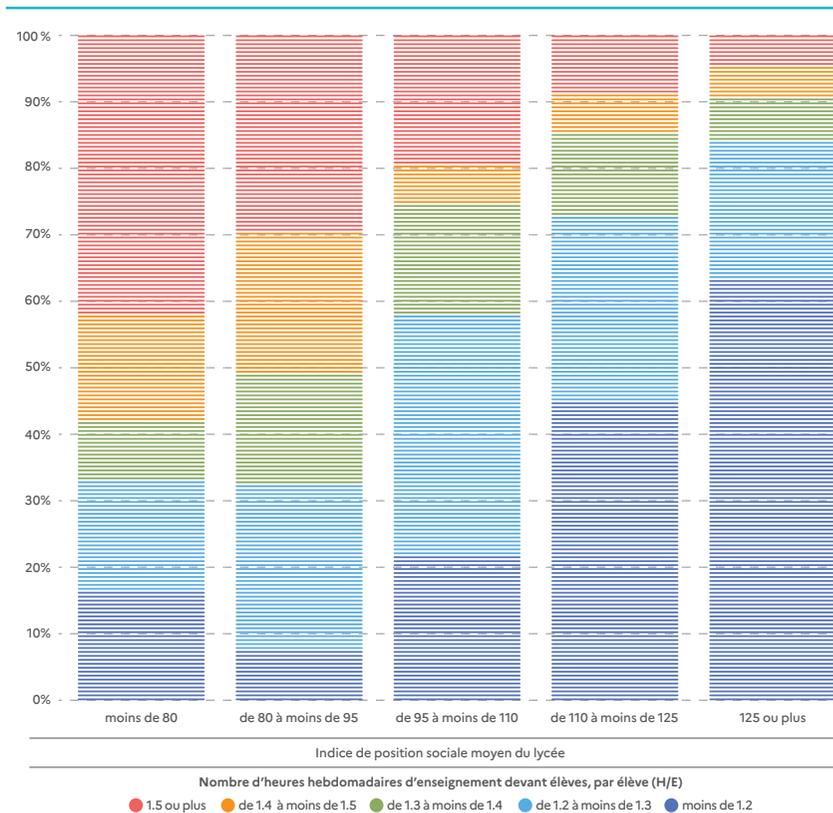
Les moyens d'enseignement d'un lycée sont synthétisés par le rapport entre les heures de cours hebdomadaires assurées aux élèves (H) et son nombre d'élèves (E).

Plus un lycée a un profil social défavorisé, plus les moyens d'enseignement sont importants

Plus le rapport H/E est **élevé**, plus les marges de manœuvre pédagogiques sont **importantes**.



Figure 29 : Moyens d'enseignement des lycées d'enseignement général et technologique selon la composition sociale (en %)



Champ : France métropolitaine + DROM, secteurs public et privé sous contrat, rentrée 2021.

Source : DEPP, Bases relais et BCE.

Lecture : 64% des lycées d'enseignement général et technologique dont l'indice de position sociale est supérieur à 125 disposent de moins de 1,2 heure d'enseignement par semaine et par élève.

67%des lycées publics
ont plus de**90%**de leurs enseignants
titulaires.

C'est en
**Guyane
et à Mayotte**
que l'on trouve
le moins

de lycées publics dont la part
d'enseignants titulaires
dépasse les 90% (moins de 10%
des lycées publics).

*Dans la plupart
des lycées,
la majorité
des enseignants
sont titulaires.*

La Lozère et la Seine-Saint-Denis
sont les deux départements de

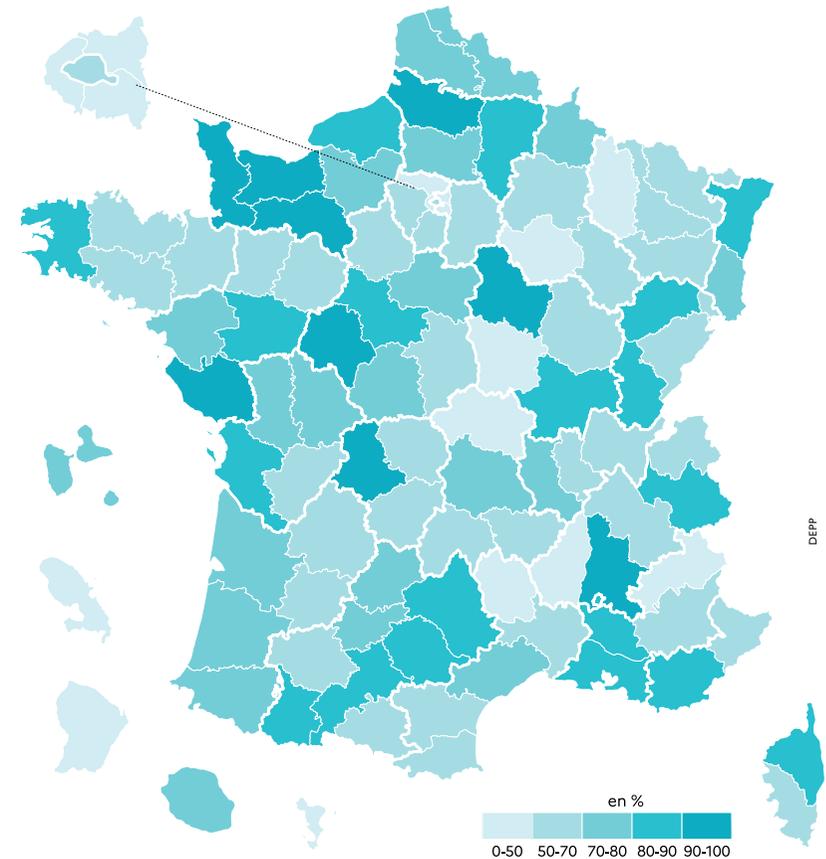
métropole

où l'on trouve

le moins

de lycées publics dont la part
d'enseignants titulaires dépasse les 90%
(25% et 29% des lycées publics,
respectivement).

Figure 30 : Lycées publics avec plus de 90% d'enseignants titulaires (en %)



Champ : France métropolitaine + DROM, secteurs public et privé sous contrat, rentrée 2021.

Source : DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2021.

Lecture : dans le Finistère, de 80% à 90% des lycées publics ont plus de 90% d'enseignants titulaires.

6

Les lycées avec série technologique

53%
des lycées

proposent au moins une série technologique.

Dans
7 départements,

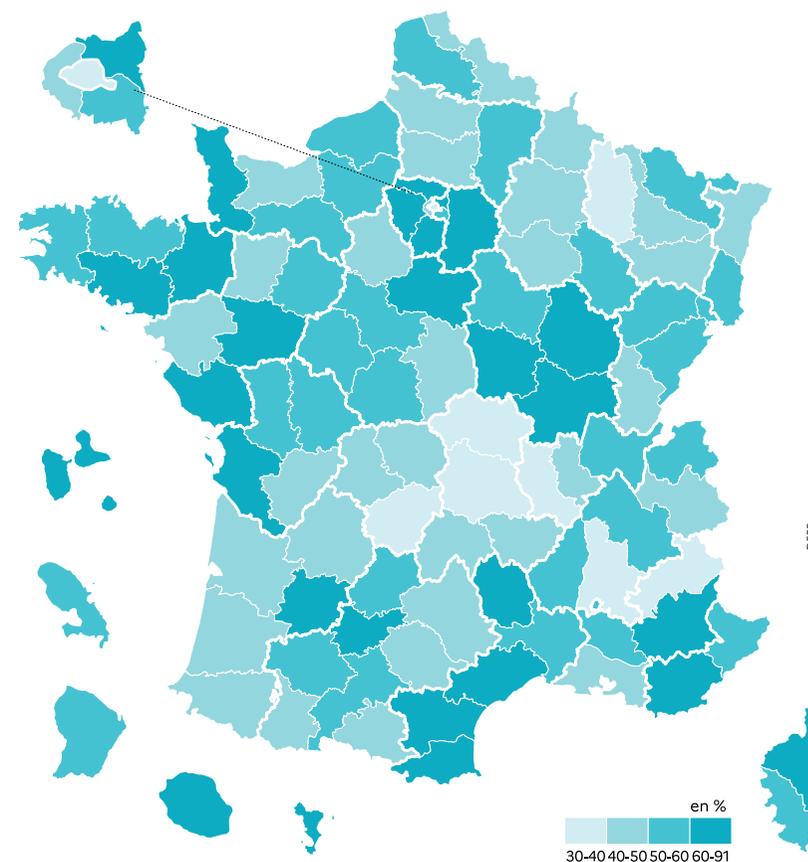
au moins 3 lycées sur 4 offrent une ou plusieurs séries technologiques : la Haute-Corse, la Côte-d'Or, les Pyrénées-Orientales, la Lozère (75% des lycées pour chacun de ces départements), la Seine-et-Marne (78%), l'Aude (81%) et Mayotte (91%).

Plus d'un lycée sur deux propose au moins une série technologique.

Le département qui comporte le **plus faible** pourcentage de lycées avec une série technologique est celui des Hautes-Alpes (30%).



Figure 31 : Lycées avec série technologique (en %)



Champ : France métropolitaine + DROM, secteurs public et privé sous contrat, rentrée 2021.

Source : DEPP, Système d'information Scolarité et BCE.

Lecture : entre 50% et 60% des lycées des Côtes-d'Armor proposent une série technologique.

58% des lycées

offrent une formation
professionnelle.

Les 5 départements
où cette part est

la plus faible

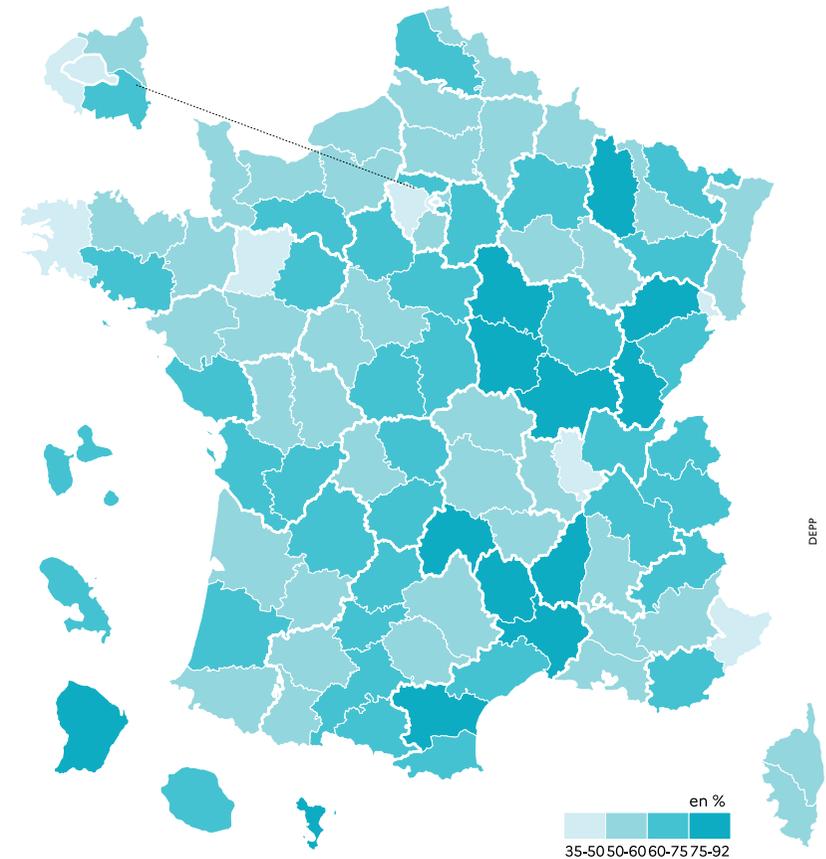
sont : Paris (36%),
les Alpes-Maritimes (42%),
les Hauts-de-Seine (43%),
le Finistère (44%)
et le Territoire-de-Belfort (44%).

Les 5 départements
où cette part est

la plus forte

sont : la Haute-Saône
(92%), Mayotte (91%),
l'Aude (82%), l'Ardèche
(81%) et l'Yonne (79%).

**Figure 32 : Lycées avec filière
professionnelle (en %)**



Champ : France métropolitaine + DROM, secteurs public et privé sous contrat, rentrée 2021.

Source : DEPP, Système d'information Scolarité et BCE.

Les lycées professionnels

Dans certains départements,
l'offre apparaît

équilibrée

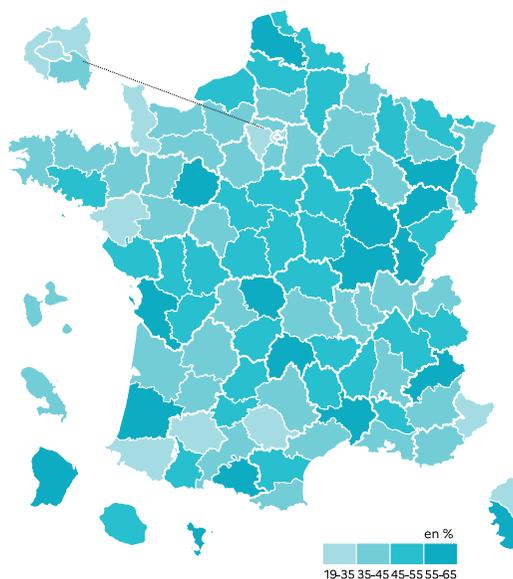
entre les formations du domaine des services
et celles du domaine de la production.
C'est le cas par exemple en Haute-Saône,
dans le Finistère ou en Corse-du-Sud.

Dans d'autres départements,
la proportion de formations est

plus forte

soit dans le domaine des services,
par exemple dans l'Aude,
la Lozère ou la Haute-Corse,
soit dans le domaine de la production,
comme en Ariège, dans les Hautes-
Alpes ou encore dans le Jura.

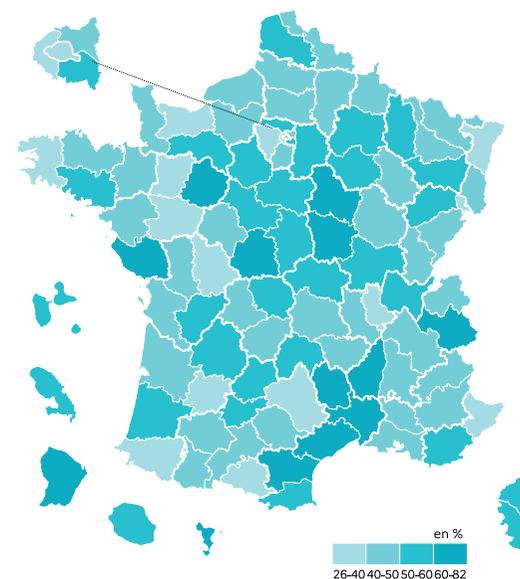
Figure 33 : Lycées avec filière professionnelle production (en %)



Champ : France métropolitaine + DROM, secteurs public et privé sous contrat, rentrée 2021.

Source : DEPP, Système d'information Scolarité et BCE.

Figure 34 : Lycées avec filière professionnelle services (en %)



Champ : France métropolitaine + DROM, secteurs public et privé sous contrat, rentrée 2021.

Source : DEPP, Système d'information Scolarité et BCE.

La voie générale et les enseignements de spécialité

Les lycées qui offrent une voie générale proposent en moyenne

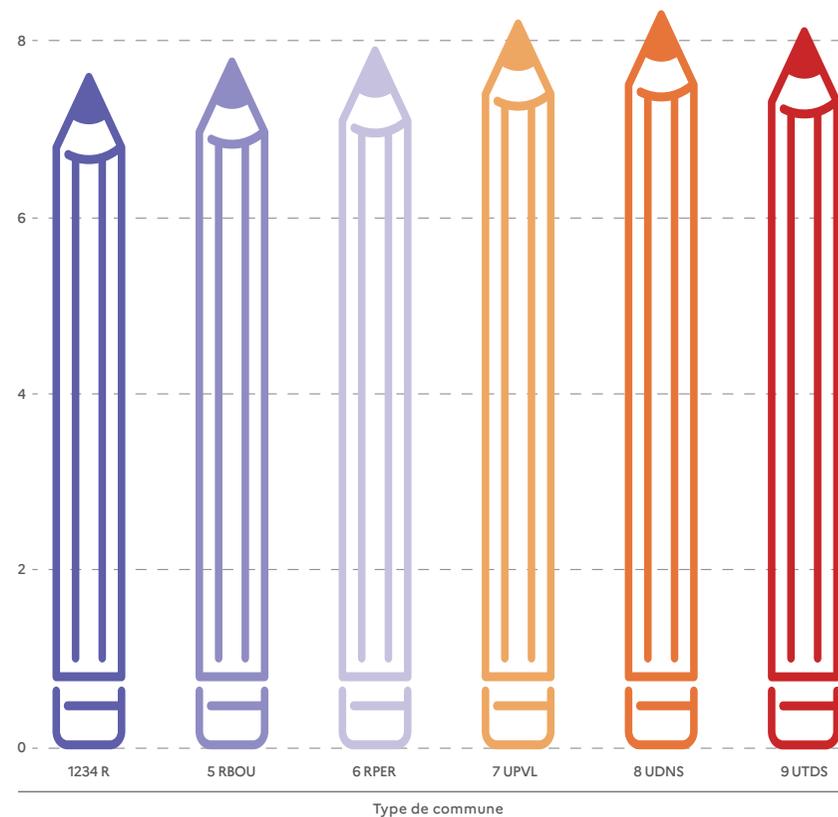
8 enseignements de spécialité différents.

L'offre des spécialités en voie générale est équilibrée sur le territoire.

Cette offre est peu différenciée selon la **localisation** du lycée.



Figure 35 : Nombre de spécialités en voie générale selon le type de commune



Champ : France métropolitaine + DROM, secteurs public et privé sous contrat, rentrée 2021.

Source : DEPP, Système d'information Scolarité et BCE.

Lecture : les lycées implantés dans une commune urbaine très dense (9-UTDS) proposent en moyenne 8,2 enseignements de spécialité en voie générale.

Les lycées, les langues vivantes et les langues de l'Antiquité

L'offre de formation en langues vivantes (y compris langues régionales) est plus diversifiée

dans les lycées généraux et technologiques ou polyvalents implantés dans des communes urbaines très denses, où 4 langues vivantes sont proposées en moyenne, alors que dans les zones rurales peu ou très peu denses, 2 langues vivantes sont proposées en moyenne.

L'offre de formation en langues varie selon la localisation des lycées.

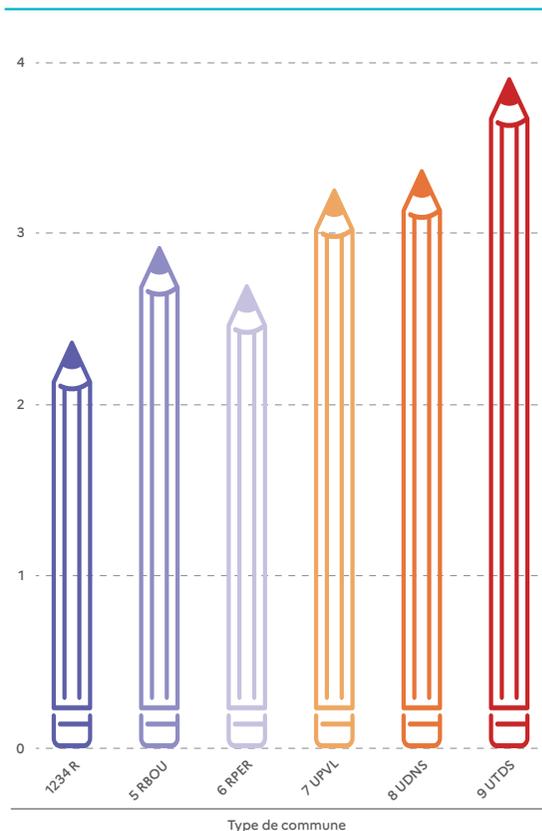
66%

des lycées généraux et technologiques ou polyvalents proposent au moins

une langue de l'Antiquité.

En zone rurale éloignée ou périphérique, la proportion est beaucoup plus faible (48%).

Figure 36 : Nombre de langues vivantes, y compris langues régionales, en lycée selon le type de commune

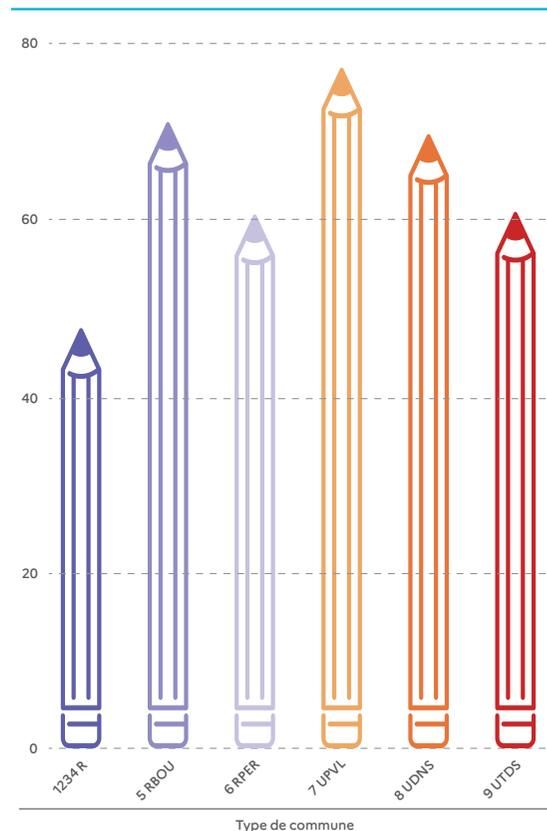


Champ : France métropolitaine + DROM, secteurs public et privé sous contrat, rentrée 2021.

Source : DEPP, Système d'information Scolarité et BCE.

Lecture : les lycées implantés dans une commune urbaine très dense (9-UTDS) proposent en moyenne 3,9 langues vivantes.

Figure 37 : Lycées proposant au moins une langue de l'Antiquité dans la voie générale et technologique, selon le type de commune (en %)



Champ : France métropolitaine + DROM, lycées généraux et technologiques et lycées polyvalents des secteurs public et privé sous contrat, rentrée 2021.

Source : DEPP, Système d'information Scolarité et BCE.

Lecture : 61% des lycées généraux et technologiques ou polyvalents implantés dans une commune urbaine très dense (9-UTDS) proposent au moins une langue de l'Antiquité dans la voie générale et technologique.

Les lycées publics proposant un internat

Comme pour les collèges, la part des lycées publics dotés d'un internat **varie fortement** d'une région à l'autre.

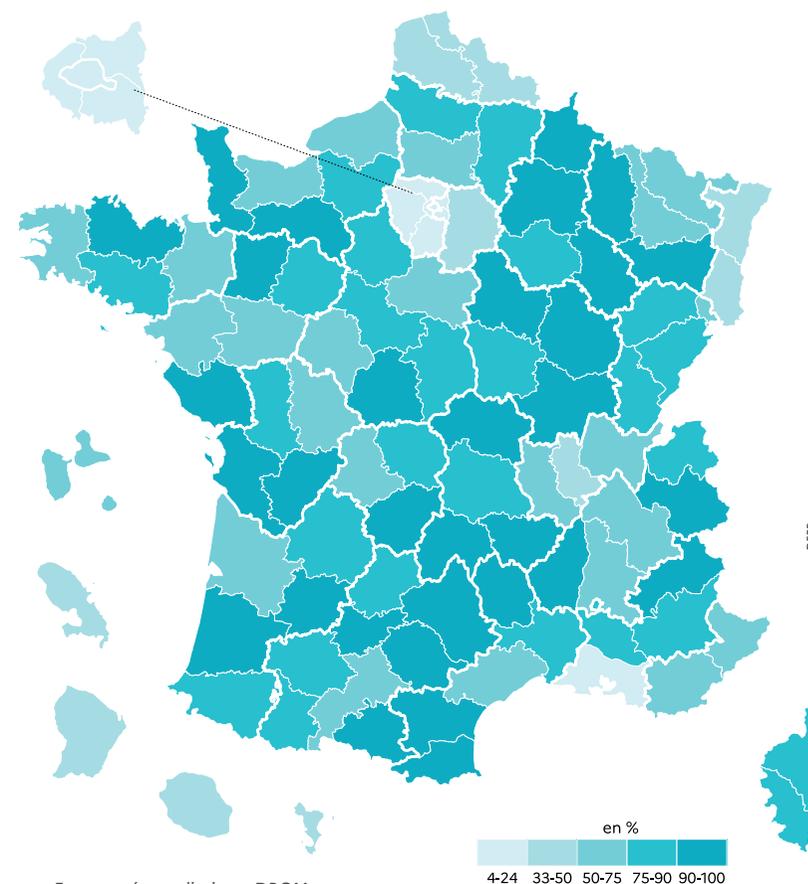
En **Île-de-France**, les lycées des départements à forte densité urbaine sont peu équipés en internats (pas plus de 10% des lycées).

À l'inverse, les académies de **Reims, Dijon, Clermont-Ferrand et Poitiers**, qui comprennent des départements ruraux, sont davantage dotées d'internats.

Un peu plus de la moitié des lycées publics a un internat.



Figure 38 : Lycées publics dotés d'un internat (en %)



Champ : France métropolitaine + DROM, secteur public, rentrée 2021.

Source : DEPP, enquête EPI et BCE.

La valeur ajoutée des lycées (IVAL)

DÉFINITION

Les indicateurs de valeur ajoutée, les IVAL, évaluent la capacité des lycées à accompagner les élèves depuis la classe de seconde jusqu'à l'obtention du baccalauréat. Pour juger de l'efficacité d'un lycée, les résultats sont comparés à ceux qui étaient attendus, compte tenu des caractéristiques scolaires et sociales de ses élèves. Les lycées « performants » sont des établissements qui présentent à la fois de meilleurs résultats que ceux attendus en termes de taux de réussite à l'examen final du baccalauréat, et en termes de taux d'accès de la seconde au baccalauréat. *A contrario*, les lycées « en deçà des attentes » ont de moins bons résultats que ceux attendus sur ces deux dimensions.

3 départements ont plus de 40% de lycées

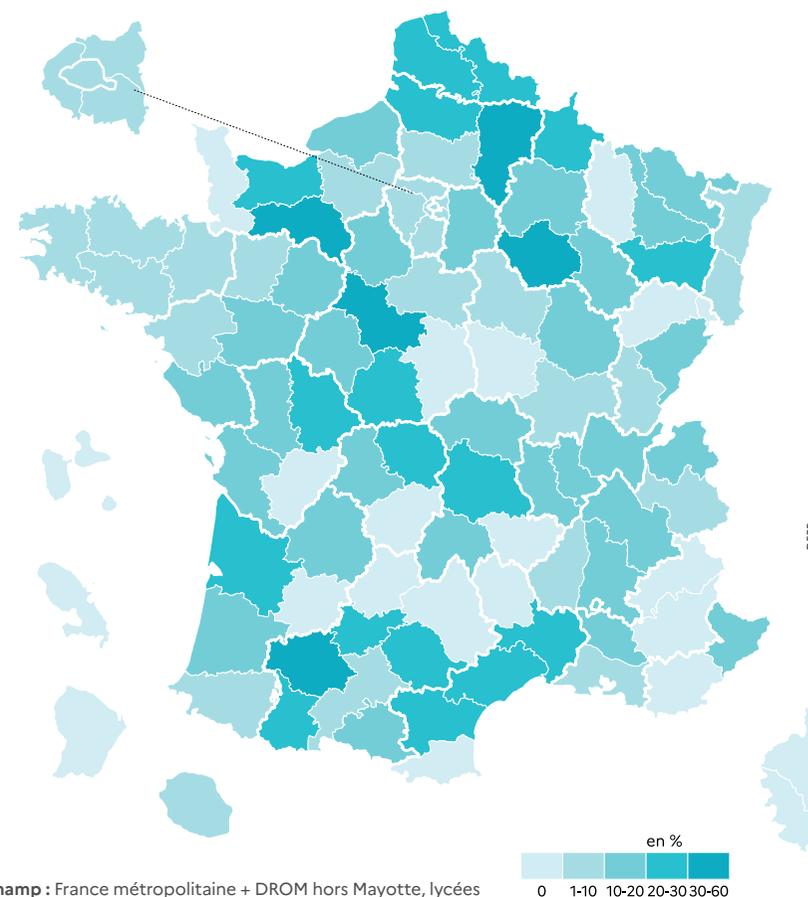
« en deçà des attentes »

en voie GT : l'Aube (60%), l'Aisne (41%) et le Gers (40%).

22 départements

n'ont aucun lycée « en deçà des attentes » en voie GT.

Figure 39 : Lycées « en deçà des attentes » pour la voie générale et technologique (en %)



Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte, lycées généraux et technologiques et lycées polyvalents des secteurs public et privé sous contrat, session 2021.

Source : DEPP, Systèmes d'information Cyclades et Scolarité, BCE.

Au niveau national,

12%

des lycées proposant une voie générale et technologique (GT) sont « en deçà des attentes » pour les résultats au baccalauréat et

11%

sont « performants ».

8 départements ont plus de 25% de lycées performants en voie GT. À l'opposé, 34 départements n'ont

aucun lycée « performant »

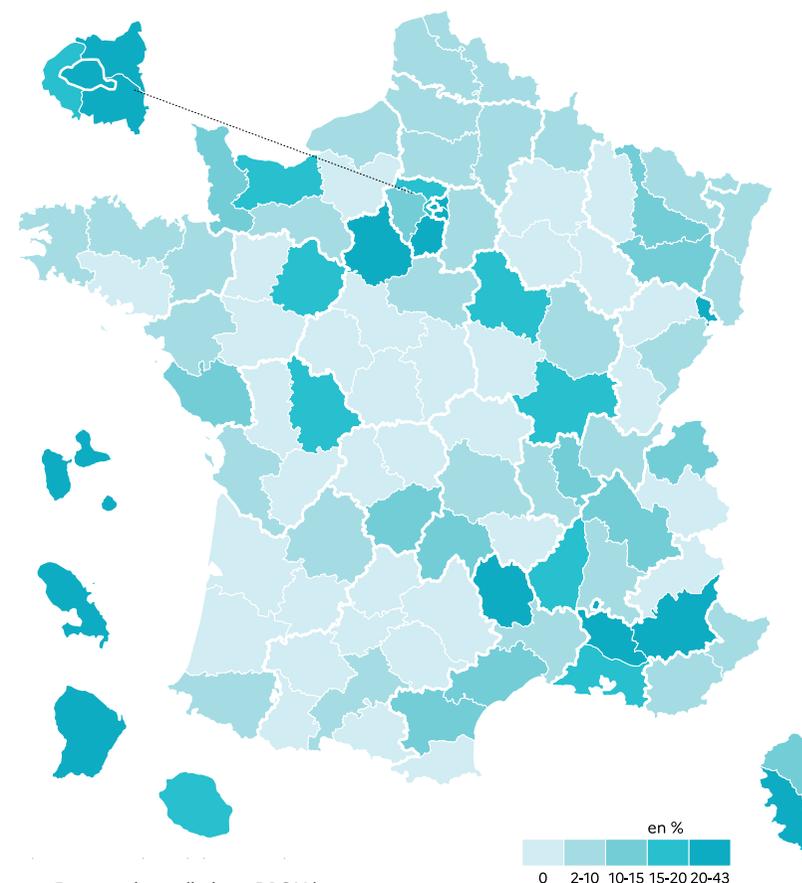
en voie GT.

Les départements ayant la plus grande proportion de

lycées « performants »

en voie GT sont la Seine-Saint-Denis (43%), la Lozère (43%) et la Guadeloupe (33%).

Figure 40 : Lycées « performants » pour la voie générale et technologique (en %)



Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte, lycées généraux et technologiques et lycées polyvalents des secteurs public et privé sous contrat, session 2021.

Source : DEPP, Systèmes d'information Cyclades et Scolarité, BCE.

6

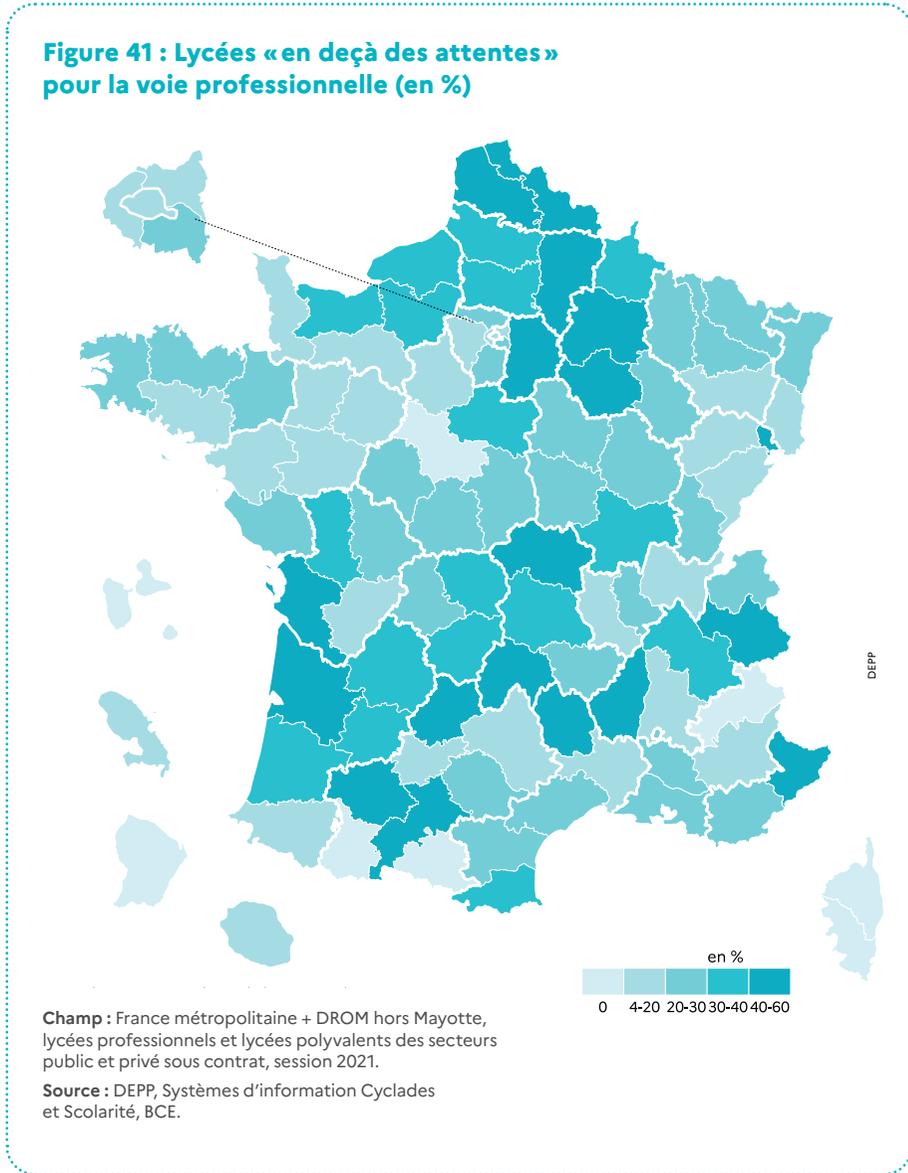
La valeur ajoutée des lycées (IVAL)

Au niveau national, **26%** des lycées proposant un enseignement professionnel sont « en deçà des attentes » pour les résultats au baccalauréat professionnel et **21%** sont « performants ».

8 départements n'ont aucun lycée « en deçà des attentes » dans la voie professionnelle.



Les DROM ont de bons indicateurs de valeur ajoutée aussi bien en voie générale et technologique que professionnelle.



Dans 3 départements, plus de la moitié des lycées concernés sont

« performants » :

la Guadeloupe (70%),
la Seine-Saint-Denis (60%)
et la Martinique (52%).

6 départements n'ont
aucun lycée « performant »
dans la voie professionnelle.

Les lycées « performants » sont mieux répartis sur le territoire pour la voie professionnelle que pour la voie générale et technologique.

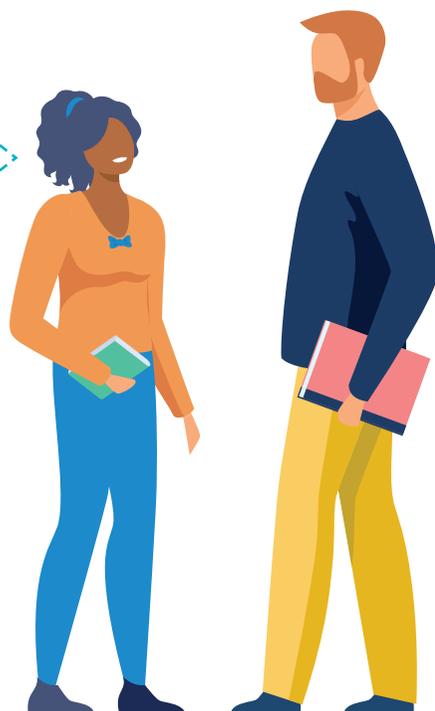
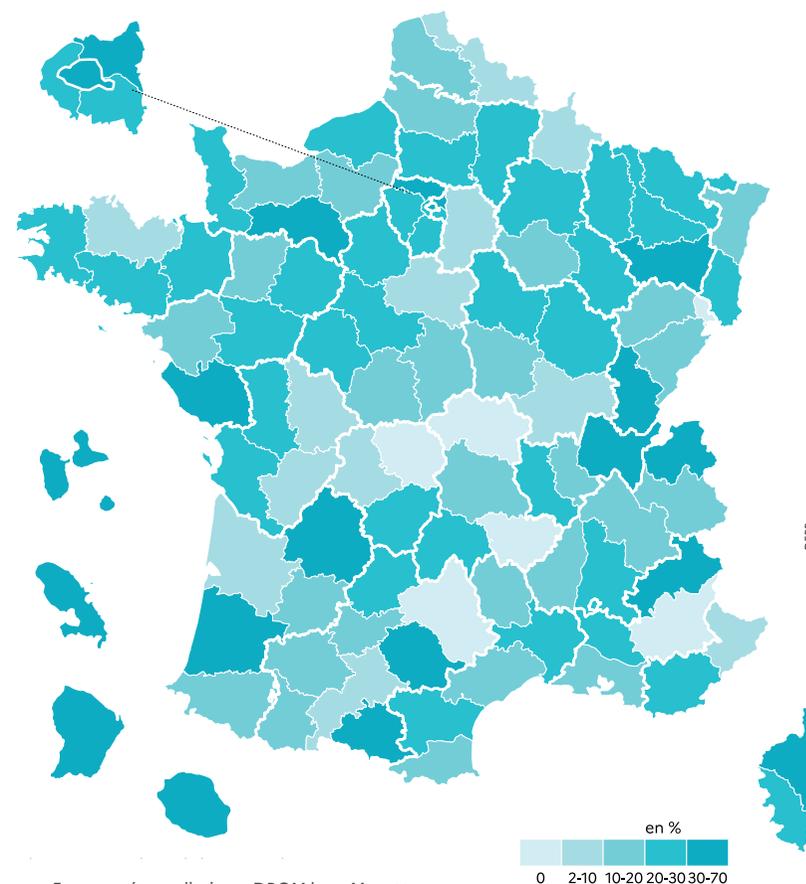


Figure 42 : Lycées « performants » pour la voie professionnelle (en %)



Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte, lycées professionnels et lycées polyvalents des secteurs public et privé sous contrat, session 2021.

Source : DEPP, Systèmes d'information Cyclades et Scolarité, BCE.